

UNSA-Infos - Numéro 529 - 21 septembre 2010

http://www.unsa.org/

Retraites:

Le Bureau National de l'UNSA veut élargir la mobilisation

Le Bureau National de l'UNSA réuni ce lundi 20 septembre 2010 appelle à faire du 23 septembre une grande journée de mobilisation pour s'opposer au projet de réforme des retraites du gouvernement.

Pour le Bureau National, rien n'est joué et cela d'autant plus que le Sénat ne commencera à examiner le projet de réforme qu'à partir du 5 octobre.

Pour le Bureau National, les infléchissements apportés par l'Assemblée Nationale au projet de loi ne changent rien à ce qui fait le cœur de la réforme : les mesures d'âge.

Ces mesures et notamment le recul de 65 à 67 ans de la retraite à taux plein pénaliseront les plus faibles : les salariés précaires, les femmes. Ce qui rend ce projet de réforme d'autant plus injuste.

Le Bureau National confirme donc la volonté de l'UNSA, de ses fédérations de ses syndicats et de ses Unions territoriales de poursuivre et d'amplifier la mobilisation.

Celle-ci doit s'appuyer sur l'opinion publique qui, jusqu'à présent - et les sondages le montrent - a approuvé notre action.

Le Bureau National ne considère donc pas que l'appel à des grèves reconductibles soit un moyen d'action pertinent au niveau interprofessionnel.

Pour le Bureau National, après les journées d'action du 7 et 23 septembre, il est désormais nécessaire d'élargir la mobilisation à toutes celles et tous ceux qui ne peuvent se mobiliser en semaine. Sont visés prioritairement les salariés des petites et moyennes entreprises.

C'est la raison essentielle qui poussera l'UNSA, lors de l'intersyndicale qui se réunira le 24 septembre, à proposer une grande journée de mobilisation un samedi ou un dimanche.

Pour le Bureau national, c'est en élargissant la mobilisation que nous pourrons faire reculer le gouvernement

Manifestation du jeudi 23 septembre 2010 en lle de France

Départ de la manifestation : place de la Bastille à 13 heures.

Rendez-vous UNSA : place de la Bastille, entre bd Beaumarchais et rue Saint-Antoine Itinéraire : Boulevard Henri IV, pont Sully-Morland, bd Saint-Germain, bd Saint-Michel, place Denfert-Rochereau.

Ordre du placement à l'intérieur du défilé :

1 - CFDT, 2 - Solidaires, 3 - UNSA, 4 - FSU, 5 - CFTC, 6 - CGT, 7 - CGC, 8 - FO.

Manifestations du 15 septembre

Communiqué commun CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA

A l'appel des organisations syndicales, de nombreux salariés ont été présents dans les diverses manifestations du 15 septembre, confirmant leur désaccord avec le projet injuste et inacceptable de réforme des retraites.

Ce même jour, à marche forcée, l'Assemblée nationale a voté le projet de loi pourtant rejeté par une large partie de l'opinion publique.

C'est maintenant le Sénat qui va, à partir du 5 octobre, débattre de ce projet. Rien n'est joué!

Les salariés doivent maintenir la pression et se mobiliser fortement le 23 septembre.

L'intersyndicale poursuit sa réflexion sur les suites à donner au 23 si le gouvernement ne recule pas sur son projet. Elle se réunira le 24 septembre pour en décider.

Le 16 Septembre 2010

Les organisations syndicales de retraités

exigent une réponse solidaire et publique sur la dépendance

Les organisations syndicales de retraités (UNSA Retraités, UCR-CFDT, Unar-CFTC, Unir-CFE-CGC, UCR-CGT, UCR-FO, FGR-FP) affirment avec force la nécessité d'une réponse collective, solidaire et publique aux besoins des personnes en situation de perte d'autonomie. Le nombre de ces personnes va croître. C'est donc un enjeu de société majeur qui se présente.

Les organisations syndicales de retraités dénoncent les mesures restrictives pouvant réduire le nombre de personnes bénéficiaires. Elles condamnent le remplacement, même partiel et progressif, des allocations publiques par des garanties confiées à des assurances privées ainsi que toutes les solutions de recours sur succession qui pénalisent les seuls bénéficiaires de l'APA au détriment de la solidarité.

L'organisation de cette réponse doit passer prioritairement par un système public géré par la Sécurité sociale. C'est un gage de qualité, de solidarité et d'équité dans les réponses apportées et dans leur financement. Ce risque universel doit être financé dans un cadre de solidarité nationale.

A Paris, le 13 septembre 2010

Déremboursement des soins

L'UNSA est en désaccord avec les mesures envisagées

L'UNSA a pris connaissance, à travers la presse, des mesures envisagées par le gouvernement qui touchent à la prise en charge des dépenses de santé des ménages.

L'UNSA réaffirme son désaccord avec la remise en cause du ticket modérateur que constituerait la baisse du taux de remboursement des consultations médicales.

De même, la baisse du taux de remboursement des médicaments pris en charge à 35 % constitue un rude coup au budget des ménages.

Une fois de plus, hors de tous principes de solidarité, ce sont les malades qui seront sanctionnés. Si l'on ajoute à ces mesures, la taxation annoncée de 3,5% des complémentaires santé, les cotisations des mutuelles devraient logiquement augmenter entre 8 et 10 % selon le président de la Mutualité Française. Tout cela ne pourra qu'entraîner des exclusions par l'argent de l'accès aux soins.

L'UNSA ne peut qu'y être opposée.

Communiqué du 17 septembre 2010

Les IRP et les risques psychosociaux

Une centaine de militants UNSA, élus au comité d'entreprise, délégués du personnel, membres des CHSCT, ont participé, le 15 septembre, à la table ronde organisée par l'UNSA dans le cadre du Salon des Comités d'entreprises. Animée par Jean-Pierre Yonnet, la table ronde a réuni Sylvain Fievet secrétaire du CHSCT des Caisses d'épargne, Gil Longuet, secrétaire du comité d'entreprise de Lundbeck, (industrie pharmaceutique), Sébastien Crozier, élu CFE CGC/ UNSA au CCUES France Telecom Orange, Maître Claude Katz, avocat, Claude Rouat, consultant à CE Services, Jean-Luc Bizeur, directeur du pôle expertise de l'ORSEU. Dominique Corona a conclu en soulignant l'accélération constatée du mal-vivre en entreprise et le rôle nécessaire du syndicalisme dans cette défense particulière des salariés.

Touche pas à ma Nation!

Le secrétaire général de l'UNSA, Alain Olive, a signé la pétition « Touche pas à ma Nation ! » lancée par SOS Racisme, le journal Libération et la Règle du jeu. Cette pétition est reproduite ci-dessous et l'UNSA appelle l'ensemble de ses adhérents à la signer.

Touche pas à ma nation!

- Parce qu'il est inadmissible que le chef de l'État fasse l'amalgame entre délinquance et immigration ;
- Parce que nous ne pouvons accepter que l'on distingue des « Français de souche » et des « Français de papiers » ;
- Parce que les étrangers doivent cesser de servir de boucs émissaires aux maux de la société ;

Il est urgent de prononcer un triple « Non » face au projet de loi Besson :

- Non à l'extension des possibilités de déchéance de la nationalité!
- Non à la stigmatisation des Roms et des gens du voyage!
- Non au recul des droits des étrangers!

Je refuse avec force cette dérive :

Je signe sur www.touchepasamanation.com

L'OIT et le FMI appellent à une mobilisation en faveur de l'emploi

Réunis en Conférence commune à Oslo le 13 septembre dernier, les directeurs de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et du Fonds Monétaire International (FMI) ont lancé un appel en faveur d'une reprise centrée sur l'emploi et la cohésion sociale.

Première dans l'histoire des deux organisations internationales, cette conférence, placée sous l'égide du Premier ministre norvégien, marque une volonté commune de « répondre aux effets tout à fait concrets qu'a eus la crise sur les travailleurs». Pour le directeur du FMI, « s'attaquer à la crise de l'emploi n'est pas seulement indispensable pour qu'une véritable reprise économique mondiale ait lieu, c'est aussi vital pour la cohésion sociale et la paix». Pour celui de l'OIT, « Notre objectif macroéconomique prioritaire, au même titre que la maîtrise de l'inflation et l'assainissement des finances publiques, doit être de créer des emplois en grand nombre ».

Pour préparer cette conférence, les deux organisations ont publié un document commun sur « Les défis de la croissance, de l'emploi et de la cohésion sociale », dans lequel l'OIT rappelle que 210 millions de personnes sont sans emploi et que 80 % de la population mondiale n'ont pas accès à un dispositif de protection sociale. Pour le FMI, les récessions antérieures ont démontré que les personnes qui perdent leur emploi risquent un affaiblissement persistant de leurs revenus salariaux, une diminution de leur espérance de vie et une baisse du niveau d'instruction et des revenus de leurs enfants.

A l'issue de cette conférence, l'OIT et le FMI se sont engagés à travailler ensemble sur le principe d'un socle de protection sociale universel et à mettre l'accent sur les politiques qui favorisent une croissance créatrice d'emplois. C'est un pas significatif dans la mise en œuvre du mandat de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable.